

Un Royaume terrestre ou céleste ? (le hic du *ek* en Jn 18, 36)¹

« Pilate rentra donc dans le prétoire et appela Jésus. Et il lui dit : "Tu es le Roi des Juifs ?" » (Jn 18, 33a).

Lc 28, 3 Pilate l'interrogea en ces termes : « Tu es le Roi des Juifs ? »	Mc 15, 2 Et Pilate l'interrogea : « Tu es le Roi des Juifs ? »	Mt 27, 11b Et le Gouverneur l'interrogea en ces termes : « Tu es le Roi des Juifs ? »
---	--	---

Les voici seuls, maintenant, face à face, le Dieu fait homme et l'homme fait dieu ! Dans quelle langue vont-ils échanger ? L'hébreu n'est plus parlé, on ne l'emploie qu'à des fins liturgiques ou pour lire à haute voix la Torah les jours de Sabbat dans la Synagogue. C'est devenu une langue savante, hermétique, aux pouvoirs thaumaturgiques mystérieux. Pilate, qui n'est en fonction que depuis quatre ans, maîtrise-t-il l'araméen, que les habitants de la Judée et de la Samarie parlent au quotidien ? Qu'à cela ne tienne, ils parleront en grec, à l'évidence :

« En outre, la culture grecque est omniprésente en Orient. Au tournant de notre ère, deux langues sont utilisées : le grec et l'araméen. Conséquence des conquêtes d'Alexandre [le Grand] : le grec, la *koinè*, est devenu la langue des chancelleries et des administrations et du pouvoir. En Orient, la *koinè* est la langue commune à tout l'Empire. Même, les légionnaires parlent la *koinè*, seul moyen d'être compris d'Athènes à Alep, en passant par Jérusalem. Les vieilles langues orientales ont disparu au profit de l'araméen, sauf l'égyptien. Si l'hébreu survit (quelques textes de Qumrân sont en effet écrits en hébreu), il est devenu une langue théologique, incomprise de la plus grande partie de la population. Les Juifs sont devenus si grecs que certains livres bibliques ont été écrits en grec (Judith, Tobie, etc.). Tous les cercles cultivés usent, à partir du III^e siècle avant notre ère, de la même langue : le grec. Son emploi par tous facilite la diffusion de la culture. N'oublions pas que les premiers textes du Nouveau Testament circulèrent en grec. Lorsque Ponce Pilate interroge Jésus, il est vraisemblable que ce soit en grec. »²

« Au commencement était le *Logos*... » (Prologue de l'Évangile selon saint Jean)

Le Verbe prend la parole, avec une autorité que la situation n'autorisait pas nécessairement. À la question de Son juge, « Tu es le Roi des Juifs ? », Jésus l'interroge en retour sur l'origine affirmative et la véracité des termes de la question :

« Jésus répondit : "Dis-tu cela de toi-même, ou si d'autres te l'ont dit de moi ?" » (Jn 18, 34).

Les rôles sont renversés, et Pilate s'irrite d'avoir à se justifier :

« Pilate répondit : "Est-ce que je suis juif, moi !..." » (Jn, 18, 35a).

Du reste, y croit-il à cette histoire de « Roi des Juifs » ? On sent qu'il n'aime pas les Juifs, ni leur « folklore » religieux. La vigueur de la réaction et le rejet implicite qu'elle induit sont palpables. Ici s'inscrit l'incompréhension d'un « romain civilisé » pour le judaïsme, et, dans un mouvement plus

¹ Cet article est tiré d'un des chapitres du *Procès romain de Jésus* : http://www.hypallage.fr/saurel_04_hypallage.html

² Richard Lebeau, *Une histoire des Hébreux*, éd. Tallandier, 1998.

large, une aversion pour les hommes qui l'incarnent :

« Ta nation et les grands prêtres t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait ? » (Jn 18, 35b).

Le juge, après une explication liminaire minimale, réaffirme son pouvoir sur l'accusé : ton sort, semble-t-il Lui dire, dépend désormais uniquement de moi ! Et c'est à moi seul que tu dois des comptes. Alors, parle : « Qu'as-tu fait ? » Cette histoire de royauté semble à Pilate bien extraordinaire tandis qu'il considère le prévenu, calme, mains liées devant lui. Il doit s'agir d'autre chose... mais Jésus réintroduit l'improbable sujet :

« Jésus répondit : "La royauté [qui est] la mienne, n'est pas [originale] de ce monde. Si ma royauté venait de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. Mais, maintenant, ma royauté ne vient pas d'ici-bas" » (Jn 18, 36).

Chaque mot ici pèse le poids d'un monde. Les paroles du Christ sont célestes et terrestres à la fois, elles viennent du Ciel de Dieu, d'où elles descendent, quand [bien même] elles sont prononcées sur terre, là, devant Pilate. Deux mondes semblent s'affronter, celui d'une royauté [toute ?] céleste et celui d'une royauté [uniquement ?] terrestre. Chaque parole du Christ est soupesée dans la balance de ces [ses ?] deux royaumes. Pilate ne s'y trompe pas :

« Pilate donc lui dit : "Alors tu es Roi tout de même ?" » (Jn 18, 37a).

Le juge accepte aussi de revenir sur la qualification du « délit » autour d'une royauté supposée de Jésus. Pilate entérine l'objet du débat qui les agitent tous les deux. Il n'est plus ici question d'un autre délit, que la question « Qu'as-tu fait ? » suggérerait, comme offerte pour ouvrir l'examen sur autre chose que la messianité christique. Le juge est maître de justice, il est juge-roi jugeant de la royauté d'un autre. Certes, il peut juger d'un roi. L'Empereur de Rome démet et intronise bien les rois... de ce monde. Lui revient-il de juger de la royauté pour autant ? À qui appartient le principe de « royauté » dans l'absolu ? En attendant une expertise complète du vêtement royal, poursuivons avec Agamben ce débat sur l'origine du royaume de Jésus :

« Commence alors ce dialogue sur le royaume et la vérité, sur lequel des flots d'encre ont coulé. Au lieu de répondre à la question : "Qu'as-tu fait ?", Jésus répond à la question précédente : "Mon royaume n'est pas de ce monde (*He basileia he eme ouk estin ek tou kosmou toutou*)." La réponse est ambiguë, parce qu'elle récite et, en même temps, assume la condition royale. Les anciens commentaires, d'Augustin à Chrysostome jusqu'à Thomas [d'Aquin], s'accordent pour insister sur ce point. Jésus, suggère Augustin, n'a pas dit "n'est pas dans ce monde (*non est in hoc mundo*)" mais n'est pas de ce monde (*de hoc mundo*) ; et Chrysostome explique : "*Mon Royaume n'est pas de ce monde* signifie qu'il ne tire pas son origine de causes mondaines et du choix des hommes, mais qu'il provient d'ailleurs, c'est-à-dire du Père." Et Thomas de préciser : "En disant que son Royaume n'est pas d'ici, il entend qu'il ne tire pas son origine de ce monde, et que pourtant il est ici, puisqu'il est partout (*est tamen hic, quia ubique est*)". »³

Cependant, notons qu'avec la dernière citation, celle de l'Aquinat, Agamben introduit une dimension « cosmique », à la limite panthéiste, qui spiritualise totalement le débat, extrayant [historiquement] Dieu de Sa création, celle-ci étant [seulement] de toute part pénétrée [éternellement] de Sa présence. Cette spiritualisation, cette « essentialisation », de la présence de Dieu au monde, est-elle vraiment à ce moment précis au cœur du face à face entre Pilate et Jésus ? Si l'enjeu est métahistorique, il n'en est pas moins actuellement historique au moment où Jésus s'exprime devant Pilate, et il peut être historicisé, ce que j'accomplis ici pour vous lecteur depuis le début de ce travail. En

³ Giorgio Agamben, *Pilate et Jésus*, éd. Payot-Rivages, 2014.

cette circonstance historique réelle, je ne suis pas d'accord avec le *quia ubique est* de Thomas d'Aquin. Il ne faudrait pas exclusivement spiritualiser le Royaume aux dépens de Son incarnation terrestre en Jésus-Christ.

« Mais les tenants irréductibles de la conception d'un Royaume "spirituel", dont les assises ne seraient qu'aux cieux, arguent de la phrase de Jésus (Jn 18, 36) : "Mon royaume n'est pas de ce monde" (*ek tou kosmou toutou*). Pour eux, en rigueur de termes, le Royaume adviendrait uniquement dans un monde autre que l'actuel, et entièrement spiritualisé, ce qui revient, *ipso facto*, à éliminer la perspective d'un Règne de Dieu sur la terre. Leur erreur vient de ce qu'ils comprennent "de ce monde", comme signifiant "appartenant à ce monde", alors que, dans l'expression grecque utilisée par ce passage du Nouveau Testament, le *ek* ('de') connote uniquement l'origine, la provenance. En répondant ainsi à Pilate, Jésus atteste que sa royauté vient d'en haut – car elle ne lui a pas été conférée par des hommes –, et non qu'il ne l'exercera qu'au ciel. »⁴

Menahem Macina relève, en effet, que, malheureusement, « ce glissement de sens est universel : on le trouve dans maintes versions de la Bible en langues vernaculaires. Il illustre, une fois de plus, que les conceptions théologiques et exégétiques prennent le pas sur le sens obvie du texte. »⁵ J'en veux pour preuve les différences de traduction de ce passage chez plusieurs traducteurs dominicains. Comparons celle de la *Synopse des quatre Évangiles* (établie en 1947) des Pères dominicains Lagrange et Lavergne que j'utilise depuis le début de cet article, avec celle de la *Bible de Jérusalem* dans sa traduction de 1955 supervisée par les Pères Ceuppens, Duncker et Browne, tous également O.P. (c'est-à-dire de l'Ordre des frères Prêcheurs fondé par saint Dominique).

Or donc, qui a maquillé (j'allais écrire « sale o.p. ») la Lettre du texte biblique ?

Jn 18, 36 d'après la traduction du P. Lavergne, o.p., 1947 :
« Mais, maintenant, ma royauté ne vient pas d'ici-bas. »

ou

Jn 18, 36 d'après la traduction des dominicains de la *Bible de Jérusalem* en 1955 :
« Mais mon royaume n'est pas d'ici. »

À vous, maintenant, de faire un choix de traduction... choix crucial qui va conditionner votre perception du Royaume à venir..

Damien Saurel
© Hypallage Editions – 2021
http://www.hypallage.fr/saurel_theo.html



⁴ Menahem R. Macina, *Que ton règne vienne. La question du millenium*, éd. Docteur angélique, 2019.

⁵ *Ibid.*